



PROGRAMME EAU POUR TOUS (PEPT)

L'accès à l'eau potable est aussi un défi majeur du développement pour l'Afrique car en 2017, un peu plus de 40% d'africains et près de 30% d'ivoiriens n'y avaient toujours pas accès.

Cela témoigne de l'importance de l'Objectif de Développement Durable n°6 (ODD 6) qui vise l'accès de tous à l'eau potable à l'horizon 2030, un engagement d'autant plus important qu'il est indispensable pour réduire la pauvreté (ODD 1) et les risques de maladie hydrique (ODD 6).

Ces réalités appellent la mise en place de politiques et stratégies ambitieuses d'accès à l'eau, répondant aux exigences d'équité sociale et d'amélioration du bien-être des populations.

En guise de réponse, l'Etat de Côte d'Ivoire, en partenariat avec la SODECI, a initié le « Programme Eau Pour Tous » (PEPT). Le PEPT permettra aux populations ivoiriennes démunies d'avoir accès à une eau de qualité en quantité, avec des systèmes de raccordement modernes visant à assurer un accès équitable à un coût abordable pour elles.

Annoncé le 2 Août 2017 lors du conseil des Ministres, le Programme Eau Pour Tous représente en 1ère phase, un investissement d'environ 200 milliards de francs CFA afin de permettre à 95% de la population ivoirienne d'avoir accès à l'eau potable à l'horizon 2020.

Ce projet comprend plusieurs composantes :

Composante 1 : *réparation et entretien de 21 000 pompes à motricité humaine ;*

Composante 2 : *réalisation de 450 000 branchements sociaux sur la période 2018- 2020 ;*

Composante 3 : *réduction du coût du branchement abonnement et la modification de la périodicité de la facturation ;*

Composante 4 : *adduction d'eau potable dans 200 localités.*

Pour son fonctionnement, le PEPT propose plusieurs innovations répondant aux réalités socio-culturelles et économiques des populations au premier rang desquelles figurent :

la difficulté de pouvoir financer le coût du raccordement au réseau public puis ;

la faible capacité d'épargne de nombreux ménages, insuffisante pour assurer le paiement régulier de leur facture d'eau.

La première innovation est technique, et repose sur l'utilisation des compteurs électroniques à prépaiement qui font de l'utilisateur un acteur de la gestion de la consommation. En effet, ce type de compteur permet au client une meilleure maîtrise de sa consommation et de ses dépenses qu'il ne constate plus a posteriori, mais en décide au départ.

La seconde innovation est financière, avec l'introduction du prépaiement. Le coût du branchement social, fixé à 70 000 FCFA, peut ainsi être préfinancé. Son remboursement est échelonné sur 10 ans au fur et à mesure du prépaiement des consommations d'eau. Le coût de l'abonnement est ainsi ramené à 1 000 FCFA, et le paiement des consommations d'eau peut suivre le rythme des revenus réels des populations cibles.

Le PEPT illustre également l'importance de l'Objectif de Développement Durable N°17 : « Partenariat pour la réalisation des ODD », ici fondé sur la qualité du partenariat existant entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la SODECI :

L'Etat est le promoteur du projet. Il élabore un cadre juridique et intervient par le biais de l'ONEP, maître d'ouvrage du programme « PEPT ».

La SODECI réalise, pour ce faire, les travaux de raccordement, recouvre le paiement des redevances sur le branchement réalisé.

Ce programme débutera en 2018 par une phase pilote qui devra confirmer les hypothèses techniques et les bénéfices sociaux escomptés ; 2 sites pilotes ont été désignés dans les communes de Yopougon pour Abidjan et Divo pour l'intérieur du pays ; une fois les enseignements tirés de ces sites pilotes, le PEPT sera déployé sur toute l'étendue du territoire national.